

Avenue du Général Leclerc

Réunion Atelier - Mairie du 14^{ème} arr.

31 janvier 2018

MAIRIE DE PARIS 

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
Service des Aménagements et des Grands Projets

Agence de Conduite d'Opérations
Agence des Études Architecturales et Techniques

ORDRE DU JOUR

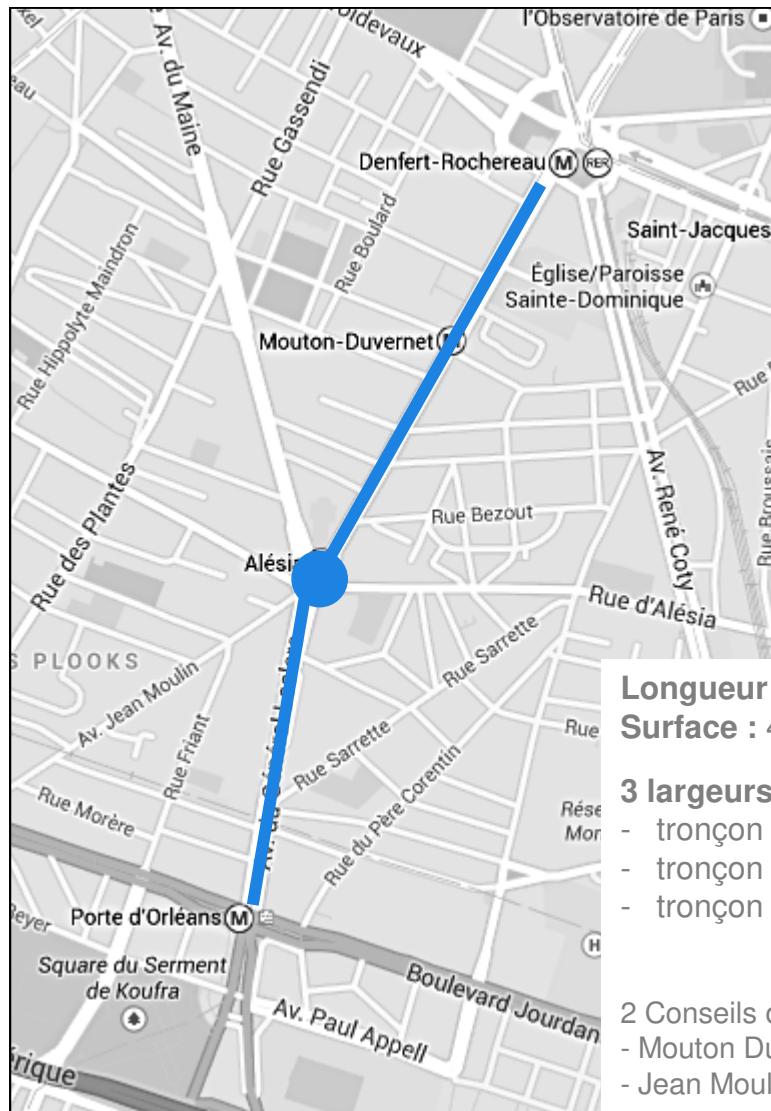
Bref rappel du périmètre et du programme de l'opération

Historique des phases antérieures

Phasage retenu pour les travaux de requalification de l'axe
général Leclerc

PERIMETRE DE L'OPERATION

Avenue du Général Leclerc



Longueur : 1 250 ml
Surface : 44 000 m²

3 largeurs de chaussée :

- tronçon Nord : 14m10
- tronçon Sud : 16m50
- tronçon Sud/bd Brune : 19m20

2 Conseils de Quartier :

- Mouton Duvernet
- Jean Moulin Porte D'Orléans

PROGRAMME DE L'OPERATION

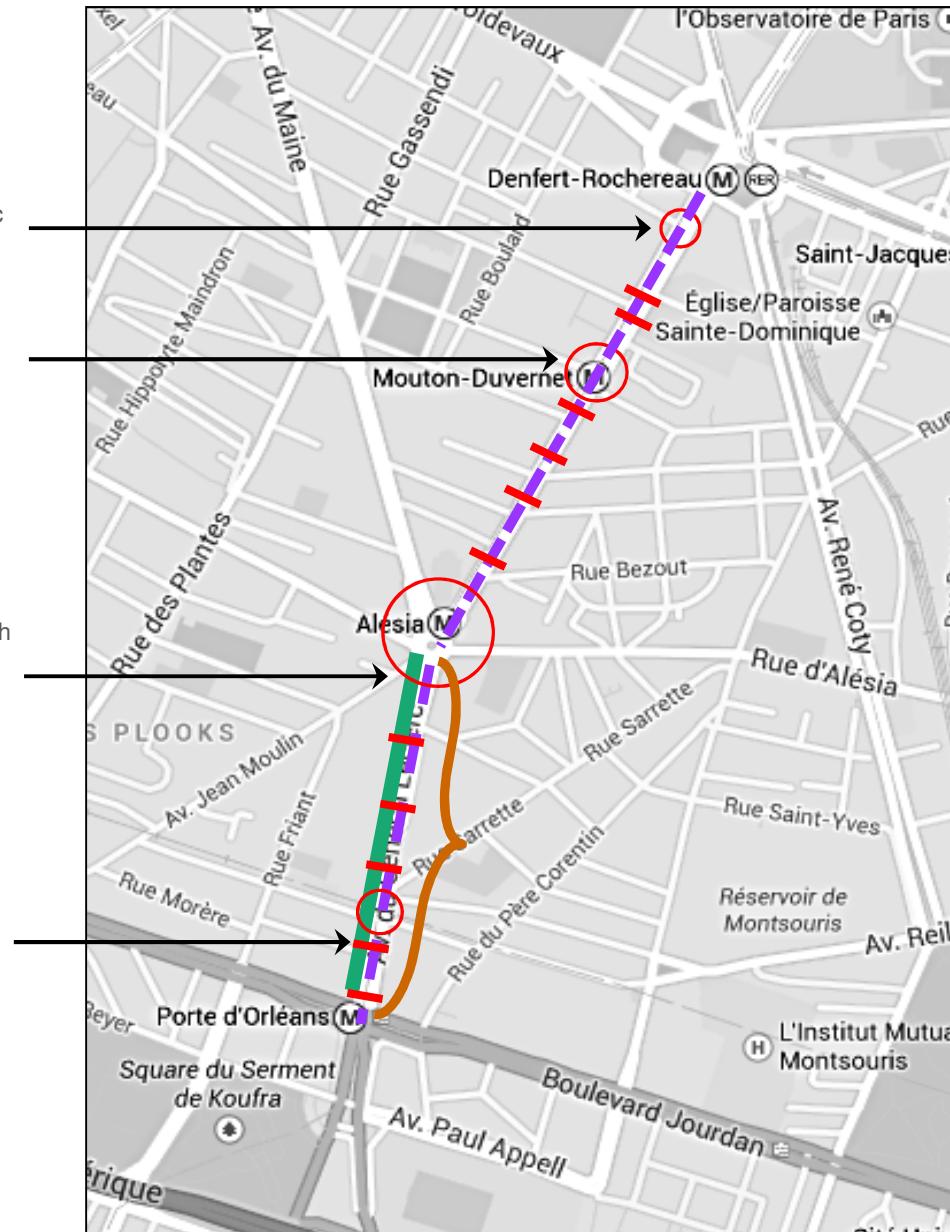
Avenue du Général Leclerc

Traversées piétonnes avec la rue Daguerre

Traversées piétonnes au carrefour Mouton-Duvernet

Place Victor et Hélène Basch (carrefour Alésia)

115/124 Av du Gal Leclerc traversées piétonnes avec la Petite Ceinture



Aménagement piétons (traversées piétonnes)

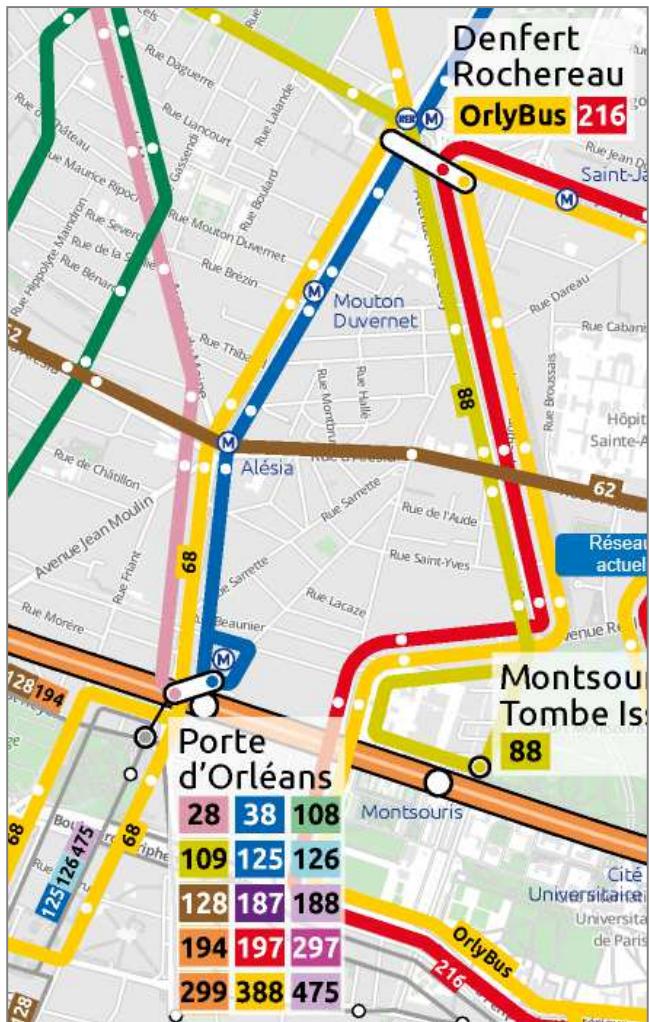
Réseau Express Vélos (REVe)

Nouveau couloir bus

Rénovation :
chaussée
trottoirs
Éclairage public

Grand Paris des Bus

Un nouveau réseau pour Paris



IdF Mobilités – juin 2017
Extrait du nouveau plan
du réseau des bus



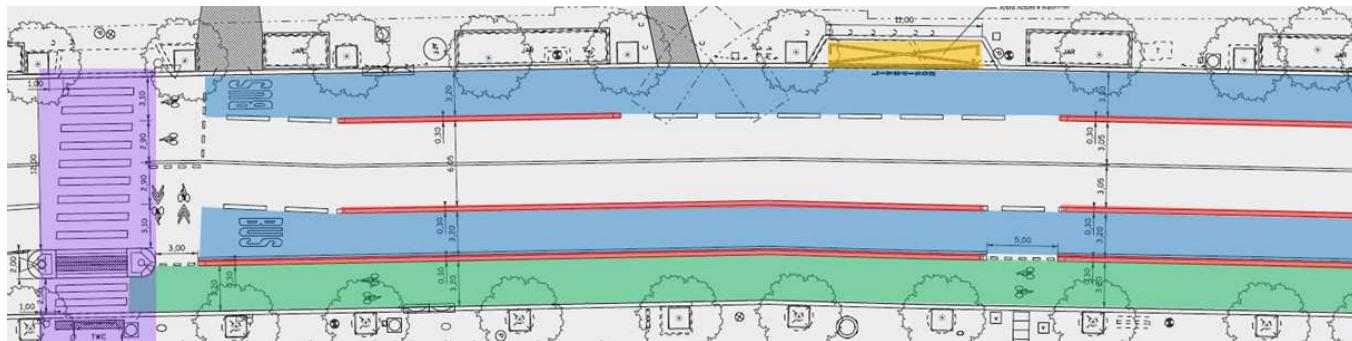
Restructuration prévue au printemps 2019 entre mars et avril :

- Circulation du 92 sur l'itinéraire sud de la ligne 28
- Passage de la ligne 38 en matériel articulé

Étude en cours par IDFM d'une solution alternative au terminus de la ligne 38 au sud du tramway

HISTORIQUE

- **1er Trimestre 2017:** finalisation de l'avant-projet sur le tronçon SUD avec
 - 1 piste cyclable bidirectionnelle latérale côté EST
 - 1 file de circulation générale dans chaque sens
 - 1 couloir bus dans chaque sens
 - Exception: en entrée sur Paris jusqu'à la rue Sarrette, pas de couloir BUS mais 2 files de circulation



- **19 Avril 2017 :** saisine officielle de la Préfecture de Police pour recueillir son avis sur le projet
- **Septembre 2017 :** Voeu de la Mairie d'arrondissement en Conseil de Paris demandant :
 - Que Ile de France Mobilités s'engage à étudier les possibilités de revoir le fonctionnement des terminaux de bus de la Porte d'Orléans en incluant le terminal des bus 38 et 92,
 - Que Ile de France Mobilités s'engage à mener les études rapidement et à les communiquer dans leur totalité au Conseil d'arrondissement et aux riverains mobilisés.

HISTORIQUE

- **30 Septembre 2017:** réponse de la Préfecture de Police demandant
 - 1 couloir BUS dans chaque sens ouvert aux vélos sans séparateur
 - 2 files de circulation entrantes dans Paris sur toute la longueur du tronçon
 - 1 file de circulation sortante

L'addition des largeurs des voies demandées:

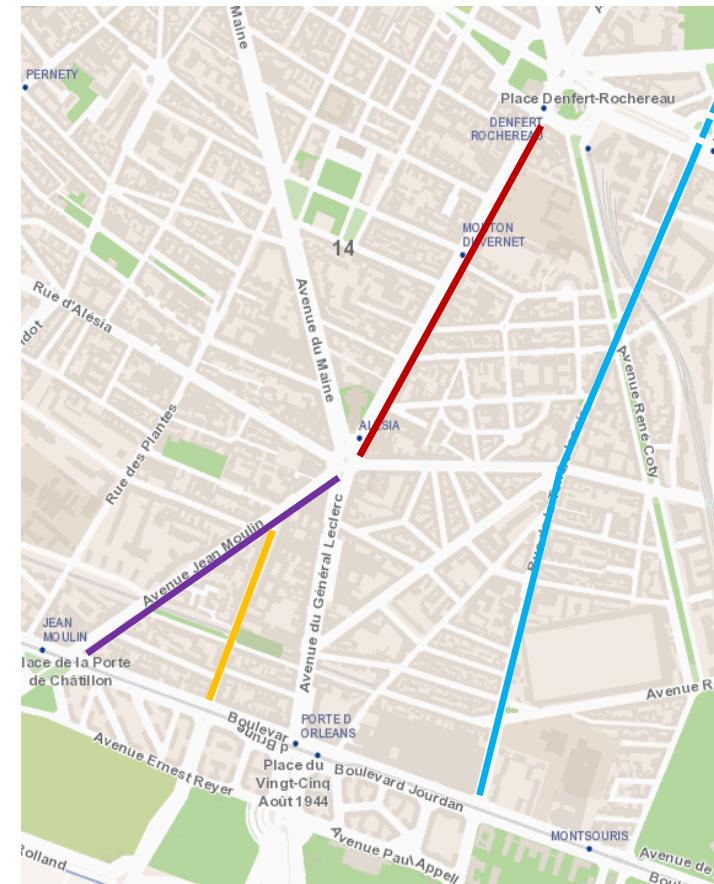
- 2 couloirs BUS: $3,50\text{ m} \times 2 = 7,00\text{ m}$
- 3 files de circulation: $3,00\text{ m} \times 3 = 9,00\text{ m}$
- => 16,00 m de large nécessaire pour respecter la demande PP

Largeur de l'avenue dans sa portion étroite : 16,50 m => impossibilité à ce stade de créer une piste cyclable dédiée

- **Octobre 2017 :** échanges Ville de Paris / Préfecture de Police

HISTORIQUE

- **Novembre 2017:** Projet remanié avec prise en compte des derniers échanges :
 - 1 couloir bus dans chaque sens le plus large possible et protégé par un séparateur dès que sa largeur est supérieur à 4,50 m
 - 2 files de circulation entrantes
 - 1 file de circulation sortante
 - Pas de piste cyclable sur trottoir pour éviter le conflit vélos / piétons
 - Analyse d'un autre itinéraire cyclable avenue Jean Moulin / rue Friant / rue de la Tombe Issoire ?



- **13 Novembre 2017:** Présentation de la solution validée par la Préfecture en atelier
- **Décembre 2017 :** Vœux de la Mairie du 14^{ème} arrondissement en conseil de Paris pour retravailler le projet avec la préfecture de police et proposer une place plus importante aux vélos - Création du Collectif « Libérer Leclerc »

Janvier 2018 : Validation du phasage des travaux en cohérence avec les objectifs poursuivis et les prescriptions de la Préfecture de Police

PHASAGE RETENU POUR LA RENOVATION DE L'AXE GENERAL LECLERC

PHASE 1 : Aménagement sur l'Avenue du Général Leclerc Sud d'une solution avec création de deux couloirs bus élargis ouverts aux vélos, suppression de deux files de circulation et mise en place d'une videoverbalisation du couloir bus.

Cette phase répondra aux enjeux de court terme suivants :

- Améliorer la sécurité des piétons en réaménageant certaines traversées et en créant deux traversées supplémentaires
- Améliorer la circulation dans les couloirs bus/vélo
- Réduire la part de la voiture particulière de manière significative en supprimant deux files de circulation, préalable nécessaire à un projet plus structurant
- Faciliter la phase suivante de réaménagement de la place Victor et Hélène Basch

PHASE 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène Basch : Aménagement complet de la place avec augmentation et mise en valeur des espaces publics piétons et réalisation d'un anneau de pistes cyclables bidirectionnelles

PHASE 3 : Réaménagement des trottoirs de l'avenue du général Leclerc sud : trottoirs, éclairage et traversées non traitées dans la phase 1

PHASE 4 : Finalisation de l'aménagement par la réalisation de l'itinéraire cyclable inscrit au REVe (Réseau Express Vélo) dans une forme à retravailler avec la Préfecture

Phase 1 : Réalisation à court terme de deux couloirs bus ouverts aux vélos sur l'avenue du général Leclerc sud



Phase 1 : Programme

- Désamiantage ponctuel de l'axe
- Création des couloirs bus élargis et réduction de la place de la voiture particulière par marquage peinture
- Aménagement des refuges piétons gérés par feux pour les mettre en conformité avec le nouveau partage modal de l'axe – Création de nouveaux refuges piétons



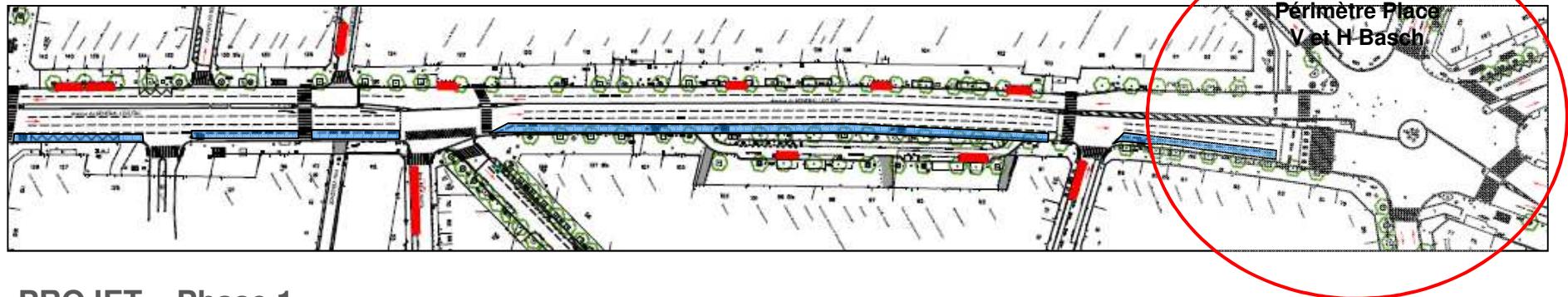
Phase 1 : Calendrier prévisionnel

Instruction technique et phases administratives	Travaux de désamiantage	Travaux d'Aménagement
Février à juin 2018	Juillet / aout 2018	Juillet / aout 2018

Phase 1 : Programme

ETAT ACTUEL

- 5 files de circulation / 1 couloir bus
- 8 aires de livraisons (ZL)
- 5 passages piétons



PROJET « Phase 1 »

- Suppression de deux files de circulation générale
- Aménagement de deux couloirs de bus ouverts aux vélos / marquage peinture
- Maintien de 6 aires de livraison en encoche sur trottoirs
- Trois passages piétons maintenus à l'identique, 3 nouvelles traversées créées ou réaménagées à l'étude



Couloirs bus ouverts aux vélos
Passages piétons maintenus à l'identique

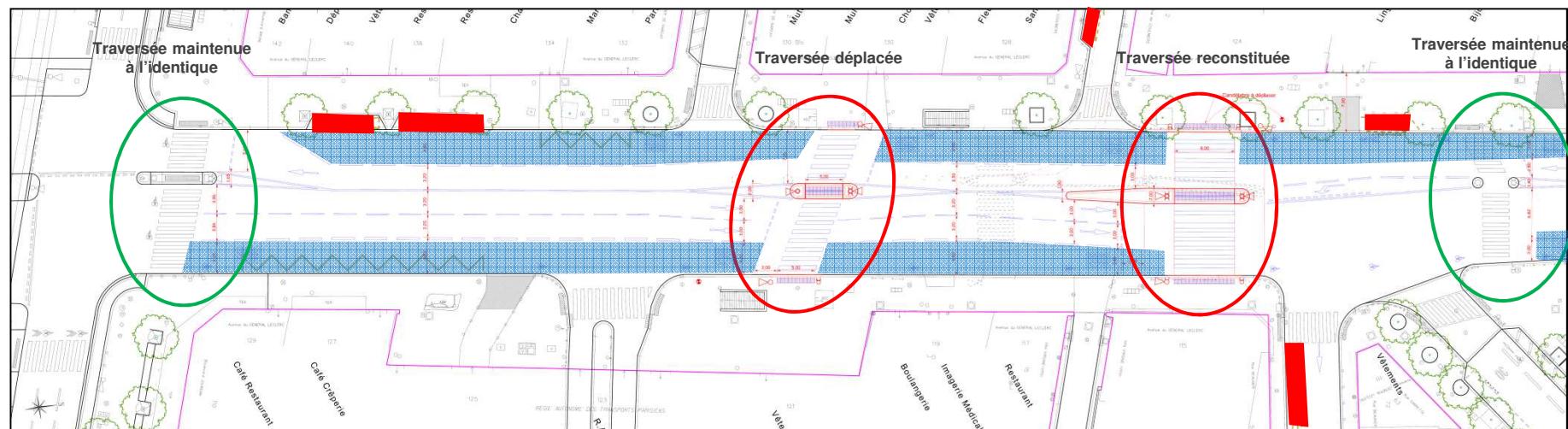
Livraisons
Passages piétons créés sous réserve faisabilité à court terme

Phase 2

Tronçon SUD : entre le bd Brune et la rue Sarrette



ETAT ACTUEL



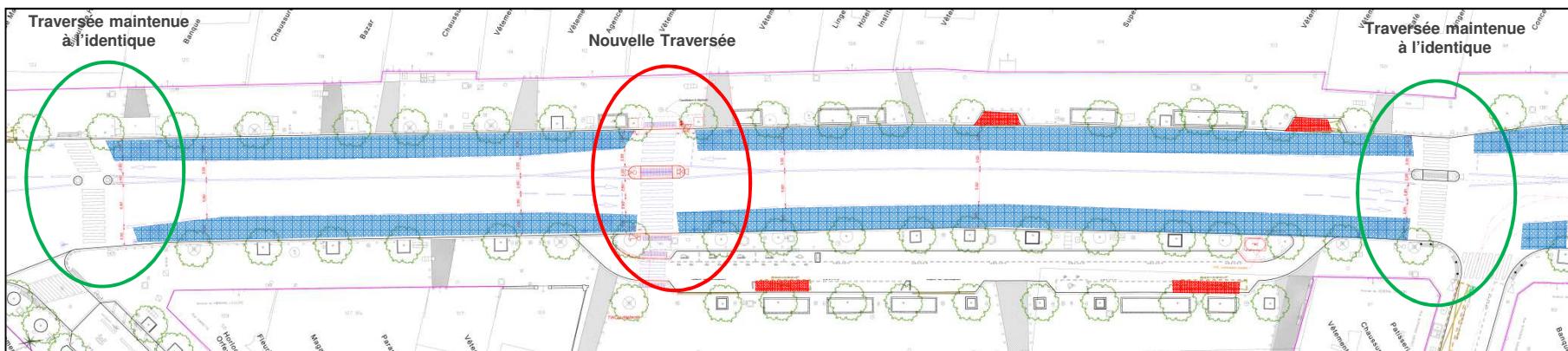
PROJET

Travaux de désamiantage / effaçage du marquage
 Création de tranchées pour le câblage de la signalisation tricolore
 Mise en place de feux de signalisation
 Mise en accessibilité des trottoirs au niveau des traversées (abaissées de trottoirs)

Tronçon SUD : entre la rue Sarrette et la rue Alphonse Daudet



ETAT ACTUEL

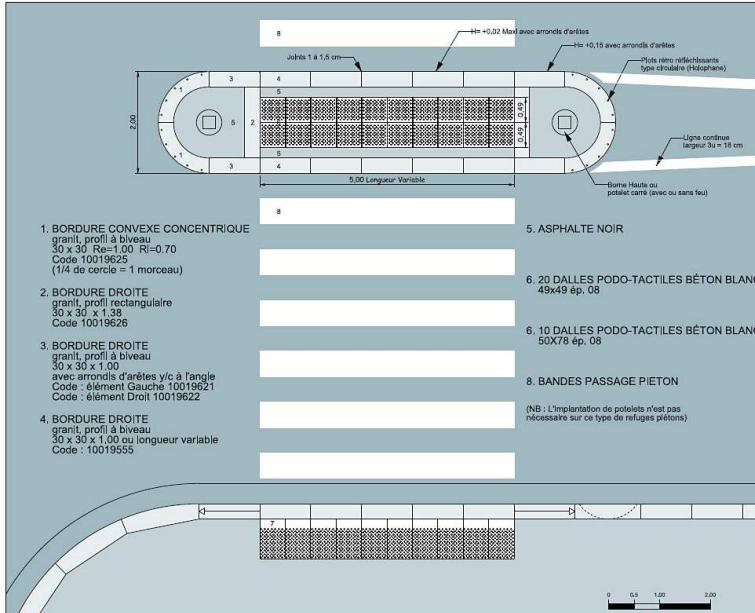
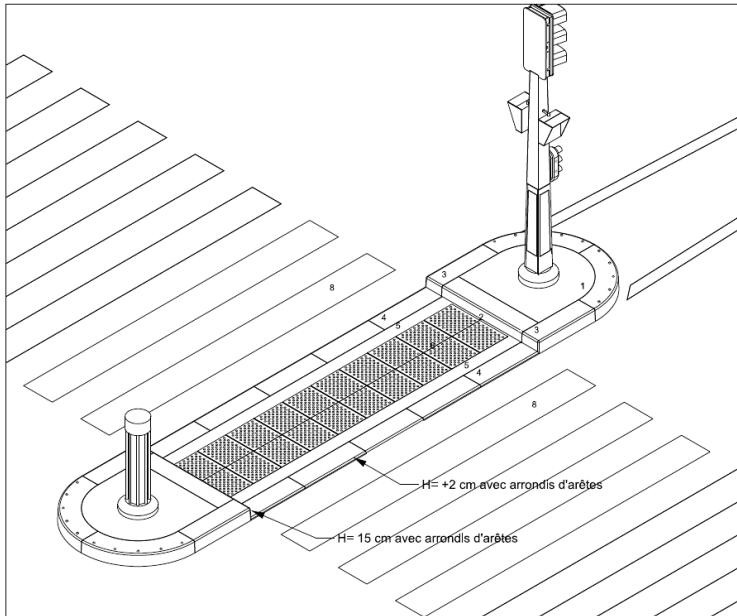


PROJET

Travaux de désamiantage / effaçage du marquage
 Création de tranchées pour le câblage de la signalisation tricolore
 Mise en place de feux de signalisation
 Mise en accessibilité PMR des trottoirs au niveau des traversées (abaissées de trottoirs)

Traitement des traversées

Le projet prévoit la création ou le réaménagement des refuges piétons afin d'améliorer la sécurité et le confort des traversées piétonnes de l'avenue.



Les traversées piétonnes existantes n'ont pas de refuge piéton et font 14,10 m à 19,20 m de long

Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH



Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

Diagnostic



LA POINTE NORD

Il s'agit du parvis de l'église Saint Pierre de Montrouge qui est exigu et qui doit permettre l'accès occasionnel à certains véhicules.



LA POINTE SUD

Il s'agit d'un espace planté de 5 arbres où sont implantés les quelques rares bancs de la place. L'espace est contraint par une « voie échelle » (pompiers) et une piste cyclable bidirectionnelle.



Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

Diagnostic

Les différents « arrondis » de trottoirs sont peu lisibles et encombrés de nombreux mobiliers urbains dont les implantations ne sont pas organisées et peu optimisées. Il ne facilitent pas les cheminement piétons autour ou à travers la place.

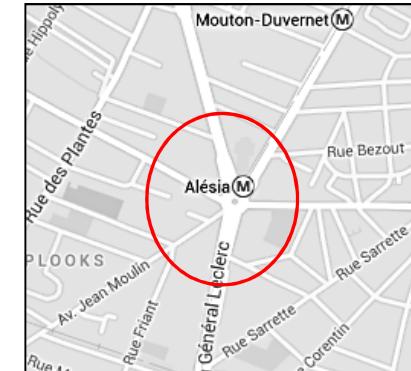


Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

Programme



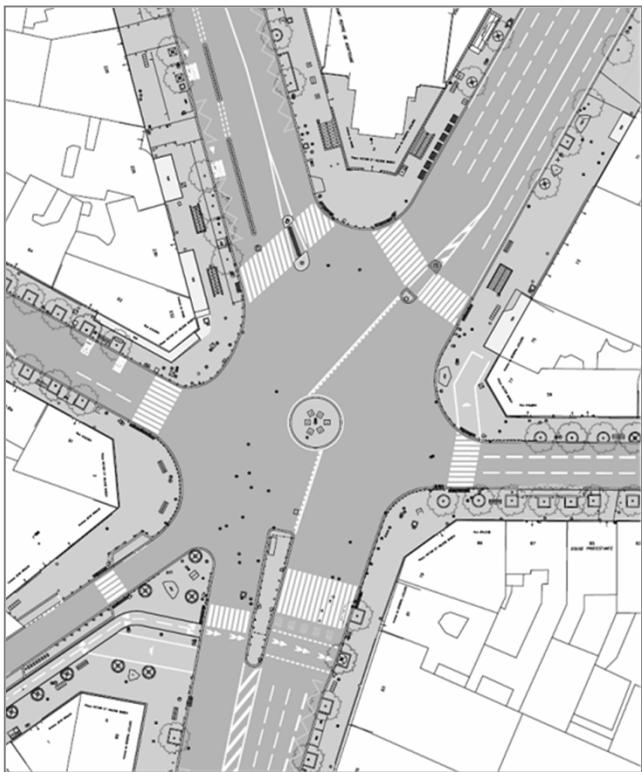
Photo aérienne – état existant



- Réaménagement des trottoirs avec augmentation des espaces publics piétons
- Réorganisation de la géométrie des traversées piétonnes pour plus de fluidité, de confort et de sécurité
- Création d'un anneau de pistes cyclables bidirectionnelles
- Changement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore (reprise des alimentations et du mobilier)
- Modification de l'emplacement des kiosques et du mobilier urbain
- Désamiantage complet de la chaussée
- Réfection des structures de chaussée et des revêtements

Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

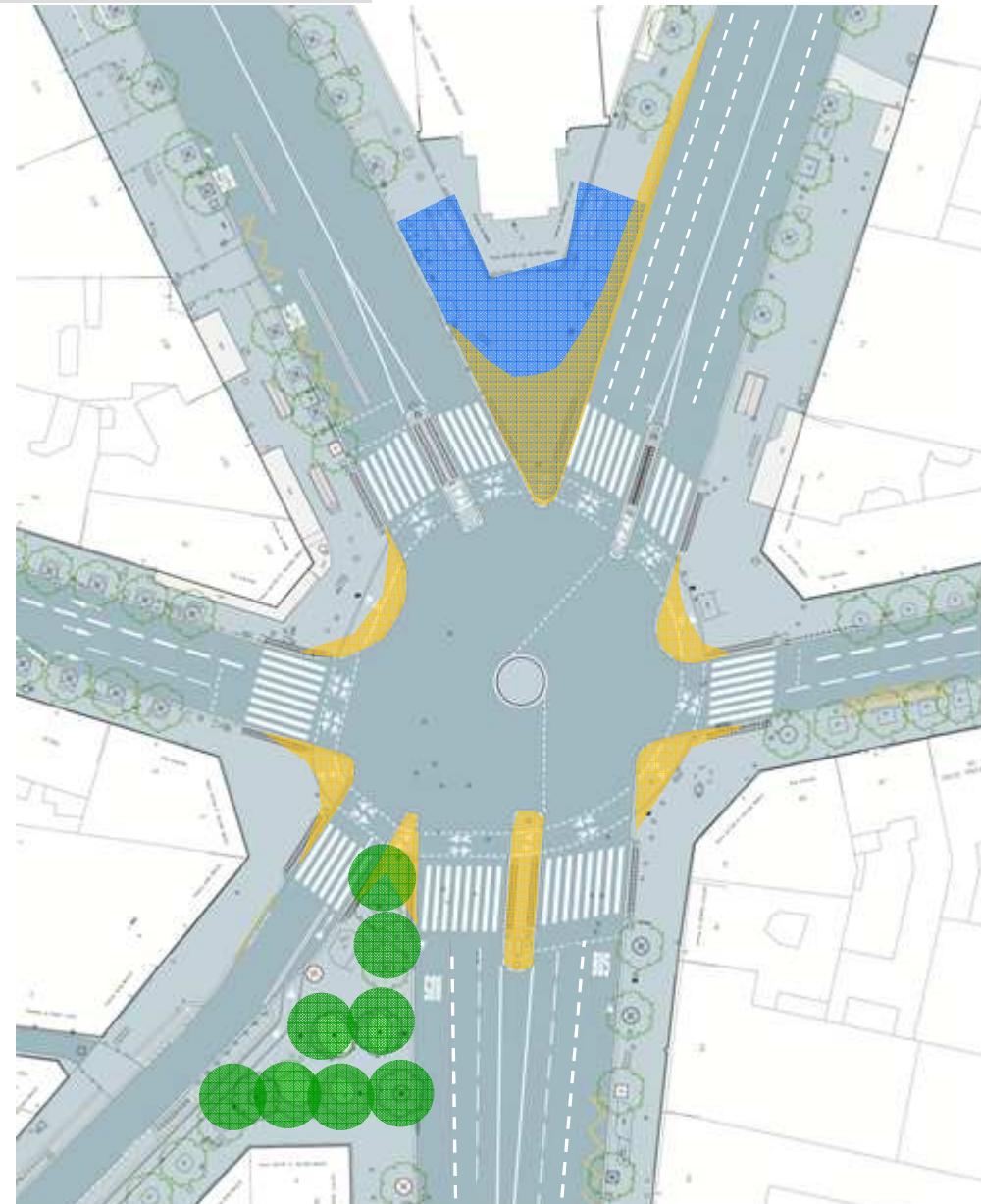
ETAT ACTUEL



RÉAMÉNAGER LES DEUX POINTES NORD ET SUD

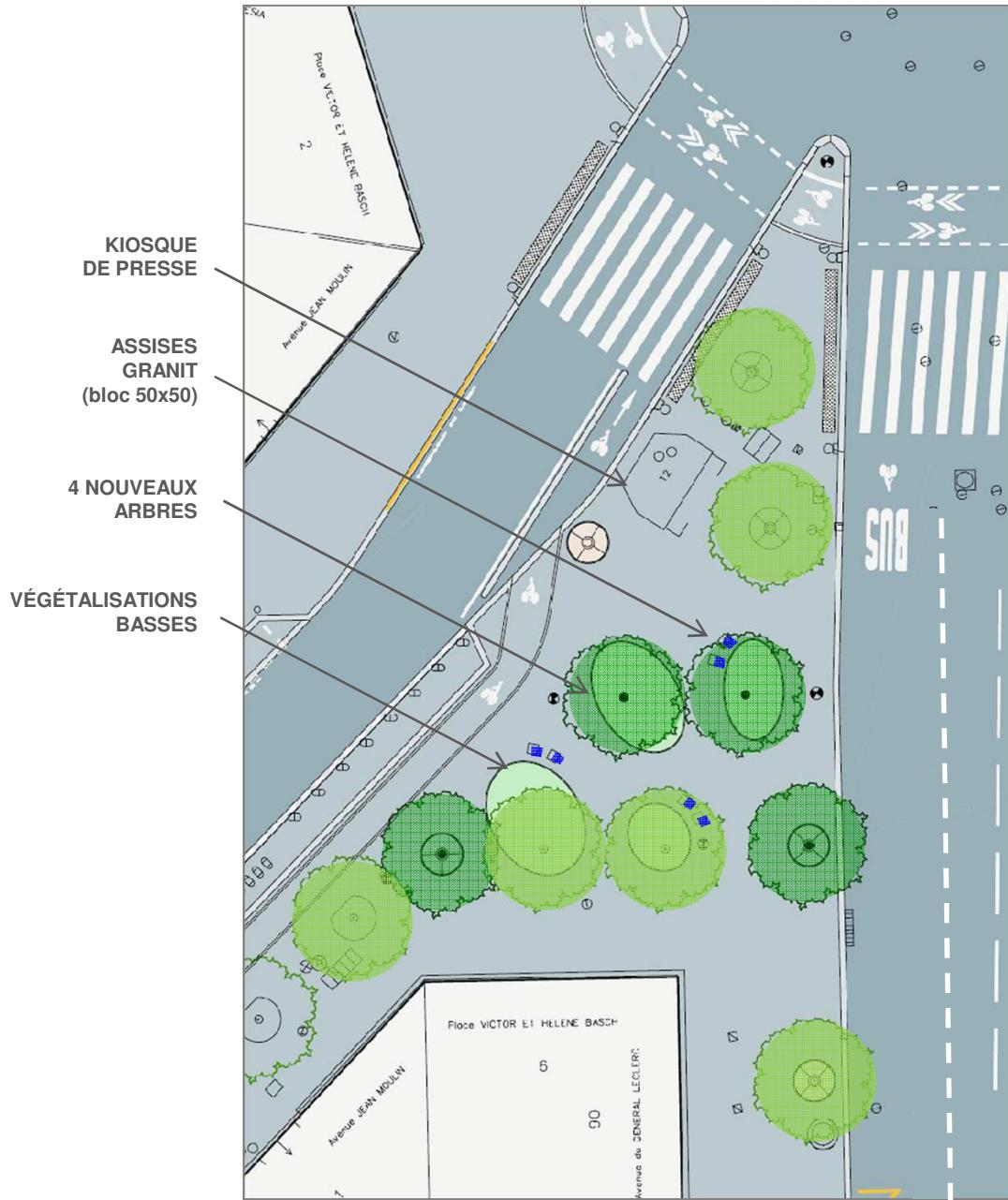
LA POINTE NORD DEVIENT UN PARVIS AGRANDI, ET LA POINTE SUD : UN ESPACE PAYSAGÉ AVEC DE NOUVEAUX ARBRES, DES NOUVELLES JARDINIÈRES ET DE NOUVELLES ASSISES.

**AUGMENTATION DE LA TAILLE DES TROTTOIRS
AU NIVEAU DE CHAQUE MUSOIR POUR UN
MEILLEUR CONFORT DES CIRCULATIONS
PIETONNES**



PROJET

Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH



VÉGÉTALISATIONS BASSES ET ASSISES EN GRANIT
(réf: Place d'Estienne d'Orves, Paris 9^{ème}
architecte : Blanche Rivière d'Agostino)

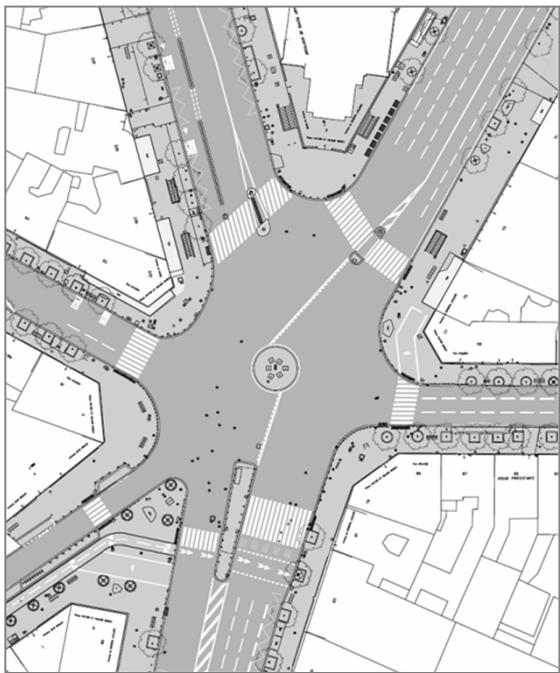


Nouveau modèle
Kiosque de Presse
(MediaKiosk)



Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

ETAT ACTUEL

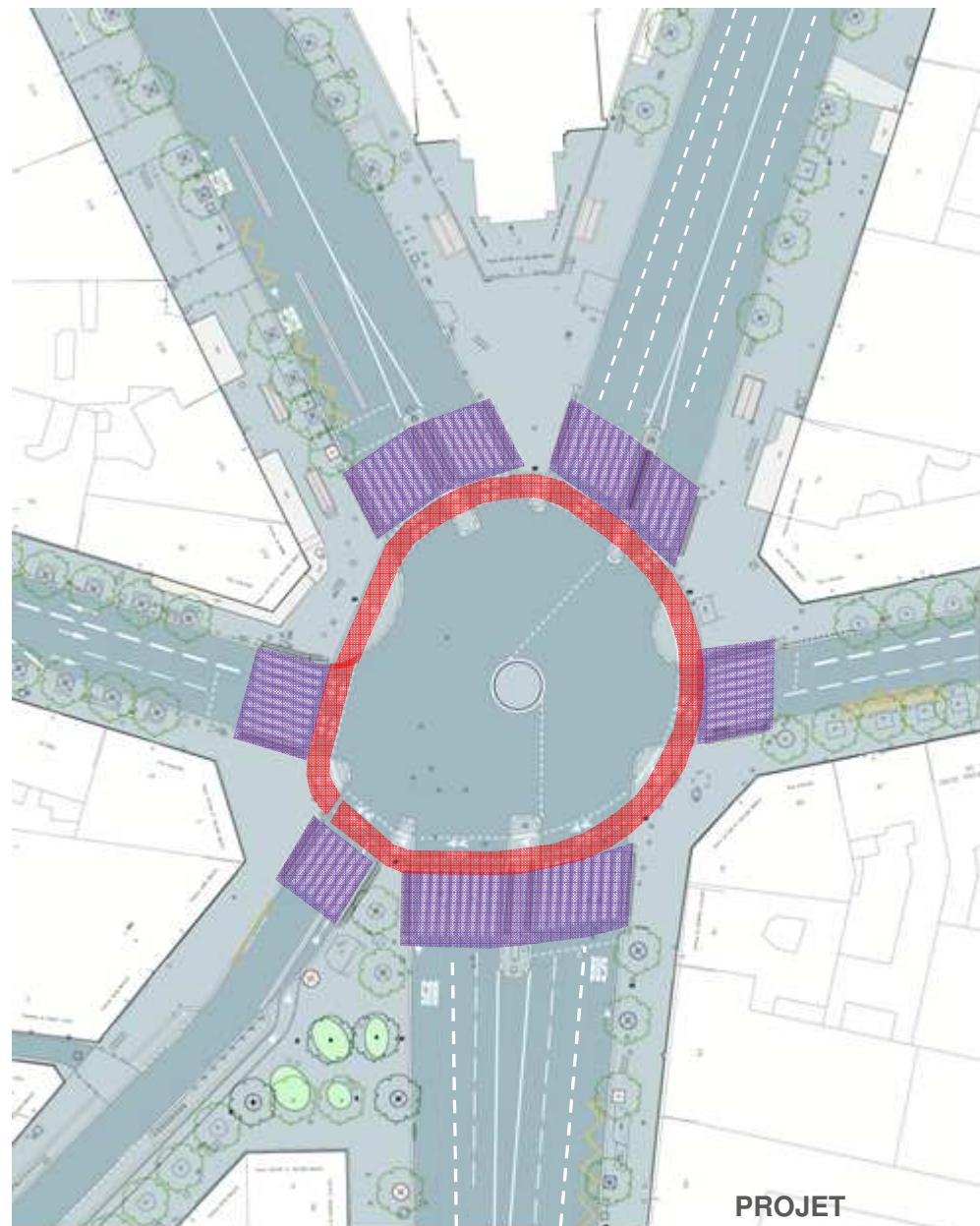


RÉORGANISER LA GÉOMÉTRIE DES TRAVERSÉES PIÉTONNES

POUR AMÉLIORER FORTEMENT LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES CHEMINEMENTS AUTOUR DE LA PLACE.

AMÉNAGER UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE CONTINUE AUTOUR DE LA PLACE

CETTE PISTE PERMETTRA D'INTÉGRER LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EXISTANTS OU À VENIR AUTOUR DE LA PLACE. ELLE SERA AMÉNAGÉE ET GÉRÉE AVEC LES NOUVELLES TRAVERSÉES PIÉTONNES.



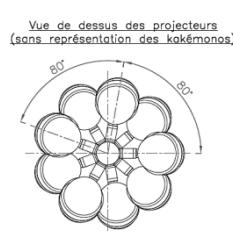
PROJET

Visuel Éclairage Mâts aiguille

MÂTS AIGUILLE ET PROJECTEURS



Mâts aiguille et projecteurs - dalle de Beaugrenelle (Paris 15^{ème})



Mât aiguille
modèle :
Grappa - Valmont
Hauteur totale :
10 m (ou 12m)

Modèle NIGHTSPOT ou
Equivalent
Fournisseur: MEYER
Design: MEYER
Sources possibles :
COSMO et LEDS



Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

Les kiosques

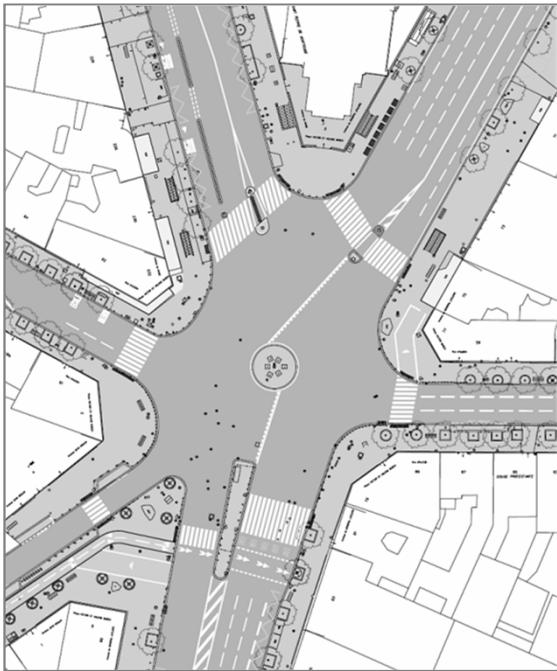


Les revêtements / Le mobilier

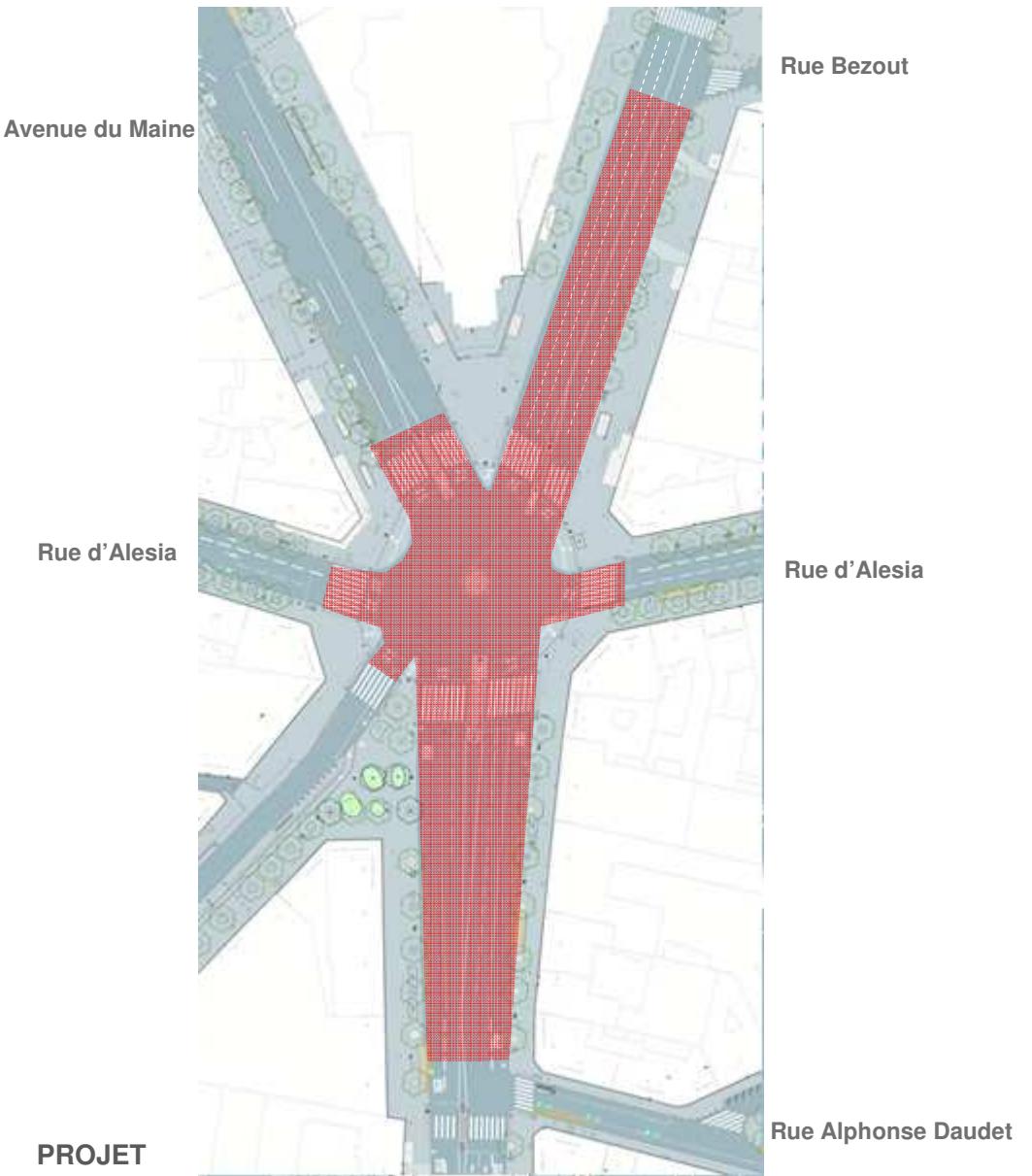


Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH

ETAT ACTUEL

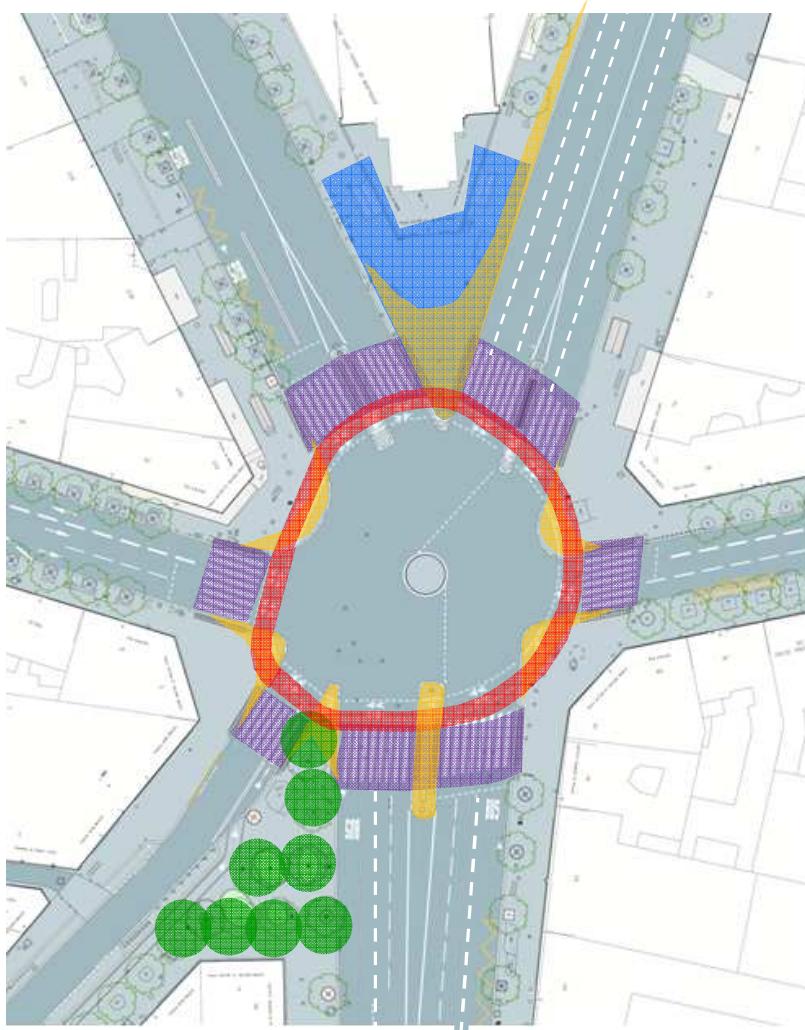


**DESAMIANAGE DE LA CHAUSSEE
REPRISE DES STRUCTURES DE CHAUSSEE
ET DU REVETEMENT** pour une réduction de l'ambiance sonore



PROJET

Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène BASCH



PROJET

Synthèse des aménagements

- NOUVEAUX PASSAGES PIETONS
- NOUVELLES PISTES CYCLABLES BIDIRECTIONNELLES
- ESPACES PUBLICS GAGNES SUR LES ESPACES CIRCULES

Planning prévisionnel

Instruction technique et phases administratives	Travaux de désamiantage	Travaux d'Aménagement
Février à Décembre 2018	Juillet / Novembre 2018	Janvier / Juin 2019

PROJET

Place Victor et Hélène BASCH : Le Projet



PHOTOMONTAGE

Phases 3 et 4 : Aménagement de l'avenue du général Leclerc Sud



Phases 3 et 4 : Aménagement de l'avenue du général Leclerc Sud

Phase 3 (Indépendamment de l'avis de la préfecture) :

- Le réaménagement des trottoirs
- L'amélioration qualitative des traversées piétonnes restantes
- La modernisation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore : câblage et matériel

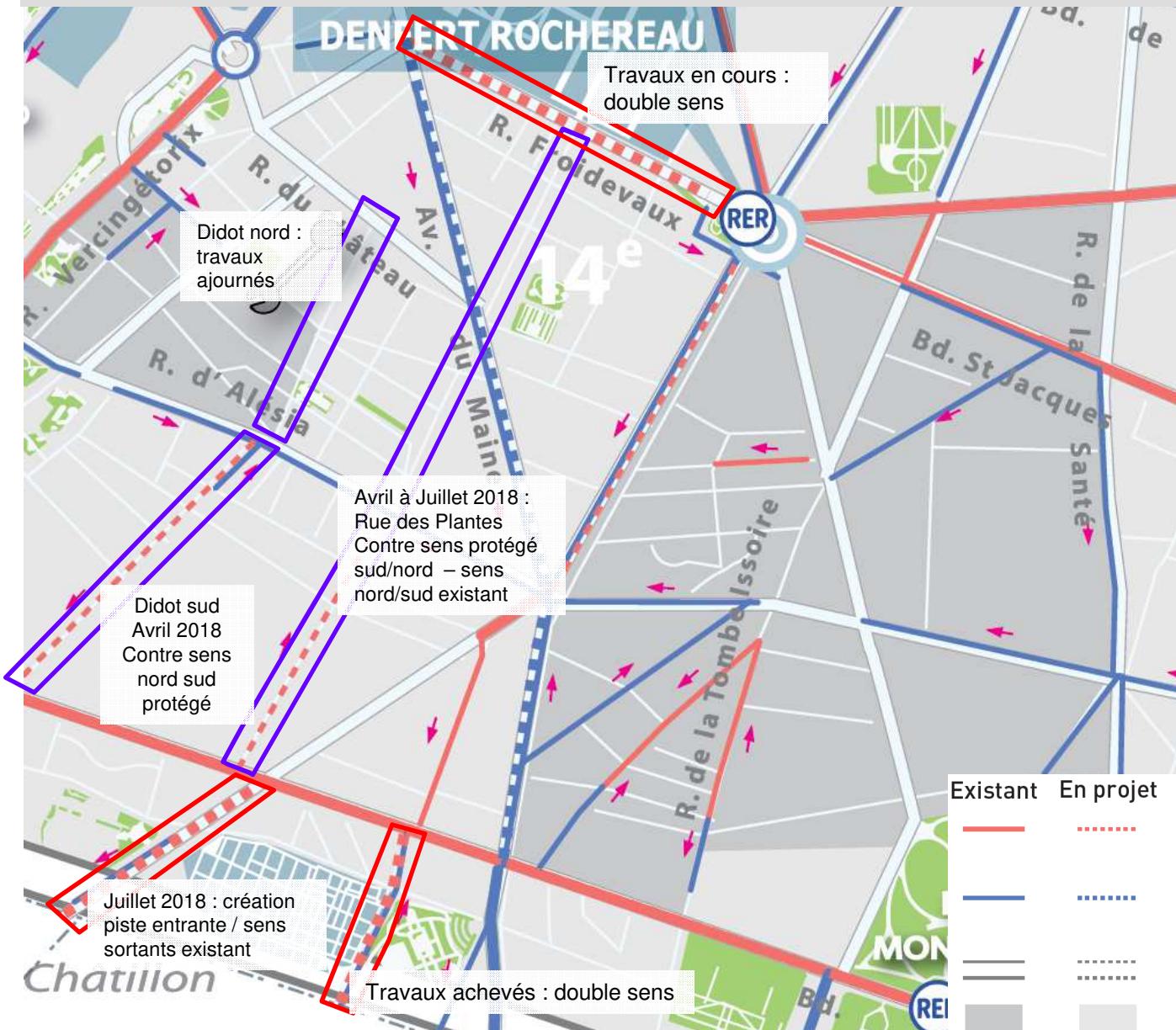
Phase 4 (Sous réserve de l'avis de la préfecture) :

- La remise à niveau patrimoniale de la chaussée: désamiantage, reprise des structures et des revêtements avec :
 - La mise en place d'une piste bidirectionnelle sur la rive EST de l'axe
OU
 - La mise en œuvre d'un autre scénario (fruit d'une élaboration concertée)
compatible avec les objectifs d'aménagements initiaux et l'avis conforme de la préfecture de Police

Calendrier prévisionnel

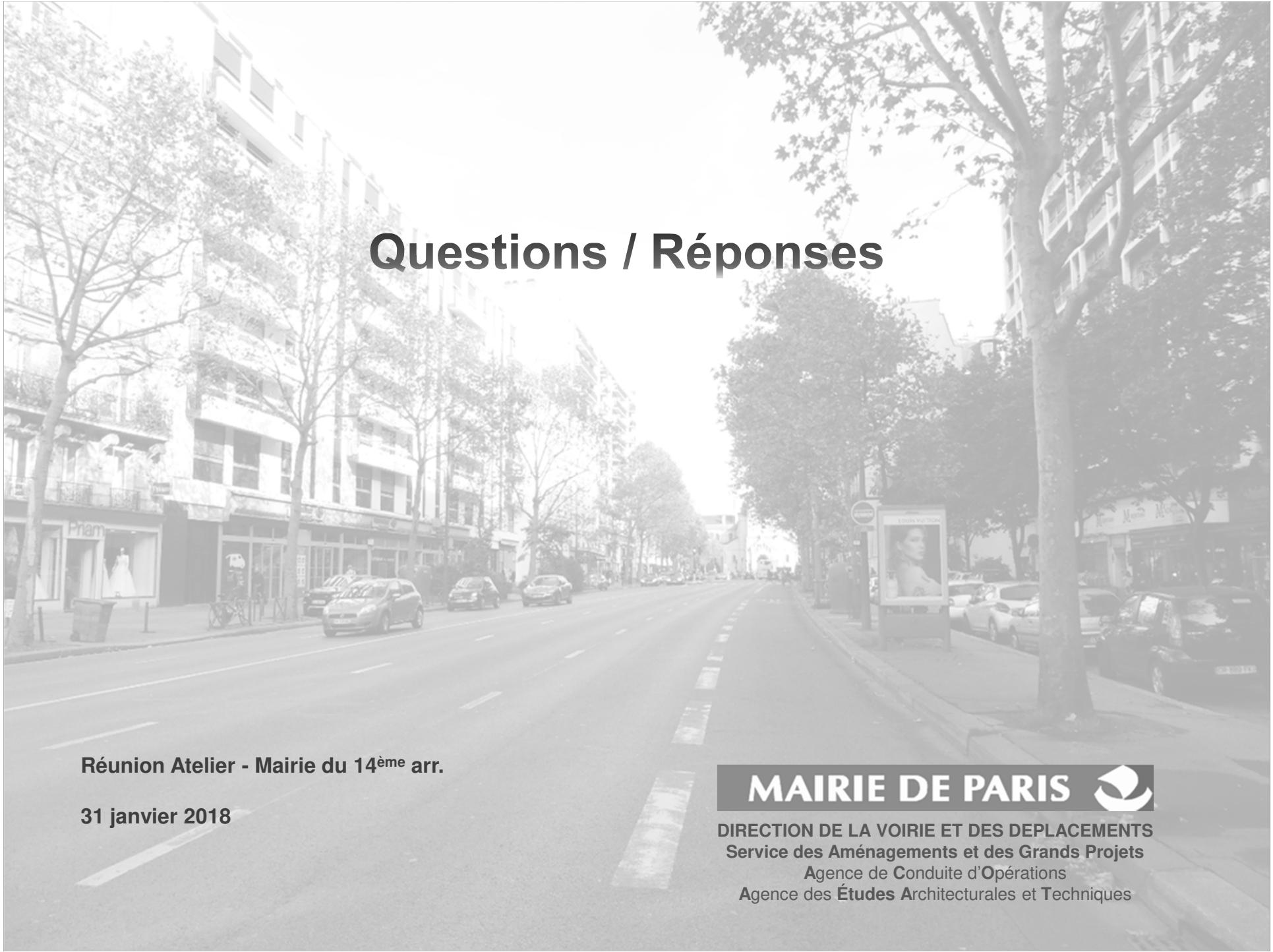
	Instruction technique et phases administratives	Travaux de désamiantage	Travaux d'Aménagement
Phase 1 : Avenue du général Leclerc	Février à juin 2018	Juillet / aout 2018	Juillet / aout 2018
Phase 2 : Aménagement de la Place Victor et Hélène Basch	Février à septembre 2018	Juillet / Novembre 2018	Janvier / Juin 2019
Phase 3 : Aménagement des trottoirs de l'avenue du général Leclerc sud	Juin 2019 à avril 2020		Avril – décembre 2020
Phase 4 : Aménagement de la chaussée de l'avenue du général Leclerc (sud et nord)	À définir en lien avec le projet de la Porte de l'Orléans, l'évolution des flux de circulations et l'avis de la préfecture de Police.		

Les circulations vélos actuelles et projetées dans le sud du 14ème arrondissement



Le double sens cyclable réalisé avenue de la Porte de Montrouge





Questions / Réponses

Réunion Atelier - Mairie du 14^{ème} arr.

31 janvier 2018

MAIRIE DE PARIS 

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
Service des Aménagements et des Grands Projets

Agence de Conduite d'Opérations
Agence des Études Architecturales et Techniques